

## Utilisation de photos de votre enfant par l'école

Dans le cadre de notre travail pédagogique, nous sommes amenés à utiliser des photos des enfants de l'école (pour le journal scolaire, le site internet, dans les différentes publications de l'école et, éventuellement, à l'occasion de reportages télévisés). Il ne s'agit pas de photographies individuelles d'identité mais de photos de groupe ou bien de vues montrant des enfants en activité.

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille.

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation. Aussi, nous vous serions reconnaissant de bien vouloir remplir le talon ci-dessous.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille (prénom seulement). Un refus de votre part aura pour conséquence,

soit d'écarter votre enfant lors des prises de vue, soit de masquer son visage.
Nous soussignés
Représentants légaux de l'enfant
□ nous autorisons □ nous n'autorisons pas*
les responsables de l'école Swick School,
à utiliser, dans le cadre pédagogique (journal de l'école, site Internet, publications, reportages) des photos de notre enfant prises au cours des activités scolaires.
* barrer la mention inutile
A,
le
Signature des représentants légaux

Ce document est valable par tacite reconduction en cas de réinscription de l'enfant.





## INSCRIPTION

Bulletin à retourner signé et accompagné du règlement

## CLASSE D'ETE 2018

Nom
Adresse
Téléphone 1
Téléphone 2
Email

## Conditions générales

150 € / semaine

L'organisme se réserve le droit d'annuler un stage en cas d'effectif insuffisant (4 enfants minimum).

1/Les stages sont payables d'avance et ne sont pas remboursables sauf cas de force majeure dûment reconnue et justifiée par écrit 48h minimum avant le début des cours.

2/Le centre de formation se réserve le droit d'annuler un stage ou d'en réduire la durée au pro rata du nombre de participants en cas d'effectif insuffisant (minimum 4 stagiaires) sans qu'aucune indemnité ne puisse être réclamé.

3/Le centre de formation se réserve le droit d'exclure tout stagiaire pour faute de comportement sans avoir à justifier cette décision et sans qu'aucune indemnité ou remboursement ne puisse être réclamé.

4/ Tout matériel détruit ou endommagé devra être payé par le fautif.

Date et signature des parents précédées de la mention « Lu et approuvé »

